



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU condamne toute tentative de déstabilisation de l'ordre constitutionnel**

Suite à l'annonce officielle à Paris de l'étouffement par les forces de sécurité d'une tentative de déstabilisation visant la Côte d'Ivoire, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef de la MINUCI, M. Albert Tévoédjrè condamne sans ambiguïté l'opération ainsi découverte de coup contre l'ordre constitutionnel et la légalité républicaine.

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général souligne avec fermeté que toute action entravant la mise en œuvre de l'Accord de Linas Marcoussis, souscrit par l'ensemble des parties ivoiriennes, constitue un obstacle inacceptable sur la voie de la paix et de la réconciliation nationale.

Il rappelle que la communauté internationale par l'intermédiaire du Conseil de Sécurité des Nations Unies apporte son soutien aux autorités ivoiriennes dans le cadre des Accords de Linas Marcoussis qui reconnaissent M. Laurent Gbagbo comme Président de la République avec un gouvernement de réconciliation nationale dirigé par le Premier Ministre M. Seydou Elimane Diarra.

Toute action se situant hors de ces Accords est désapprouvée sans appel par les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui continue de suivre avec attention la situation générale en Côte d'Ivoire et qui invite en permanence tous les responsables politiques à accélérer la mise en œuvre des Accords auxquels ils ont librement souscrit.

Abidjan, le 15 septembre 2003